ASSEMBLÉE NATIONALE
QUÉBEC

27e SÉMINAIRE PARLEMENTAIRE DU COMMONWEALTH

Fiche synthèse

ACTIVITÉ

- Activité de la Section du Québec de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC)
- Brisbane (Australie)
- 5 au 11 juin 2016

PARTICIPANT

- M. Robert Poëti, député de Marguerite-Bourgeoys

CONTEXTE

- L'Assemblée nationale du Québec (ANQ) est l'une des 175 sections membres de l'APC, laquelle rassemble les parlements d'États unitaires, fédéraux et fédérés provenant des pays qui forment le Commonwealth. Ces parlements sont regroupés en neuf régions géographiques, dont la région canadienne. L'ANQ est membre à part entière de l'APC depuis 1933.
- À l'occasion du séminaire parlementaire annuel de l'APC, près de 40 parlementaires, sélectionnés parmi les sections membres de l'APC, se réunissent afin d'échanger sur la pratique du parlementarisme britannique et les réalités parlementaires qui caractérisent les différentes sections qui y participent.
- L'ANQ a pris part à ce séminaire en 1999, 2000, 2006, 2011 et 2012.

THÈMES

- The Evolution of the Commonwealth and the Role of the CPA
- The Evolution of Parliamentary Democracy and the Political Scene in Australia
- The Role of the Speaker and the Clerk of Parliament
- The Member of Parliament, the Party and Policy
- Parliamentary Ethics, Transparency and Accountability 'The Trust Agenda'
- Parliamentary Committees and the Importance of Scrutiny
- Parliament and the Economy
- Parliament, Gender and Human Rights
- Parliamentarians' Role in Tackling Domestic Violence
- Parliament, the Member and the Media
- The Parliamentarian's Role in Implementing Sustainable Development Goals
- Relationship between Parliament, the Judiciary and the Executive ('The Latimer House Principles')
- Financial Responsibility in the Democratic Process.

OBJECTIFS ET ENJEUX

- Renforcer la connaissance du député sur les rôles, le fonctionnement et les différents organes de l'APC.
- Échanger avec les parlementaires de l'APC, issus de parlements de tradition semblable, sur des sujets d'intérêt commun afin de renforcer le réseau de contacts de la Section du Québec.
- Faire connaître la spécificité et la réalité québécoises relatives aux thèmes du séminaire.
- À l'occasion des ateliers et de la plénière, renforcer l'expertise du délégué québécois sur les thèmes à l'étude, en particulier sur le rôle des parlementaires face à divers enjeux qui sont d'actualité au Québec.
- Accroître la connaissance des députés à l'égard des réalités et du fonctionnement des institutions parlementaires au sein desquelles évoluent les législateurs des autres régions du Commonwealth.
- Maintenir le leadership de l'ANQ auprès de ses partenaires du Commonwealth.

COMMENTAIRES ET CONCLUSIONS

- Le député québécois a eu l'occasion de discuter avec ses homologues députés des autres pays membres du Commonwealth sur divers sujets. Ces discussions lui auront permis d'échanger sur les expériences et les défis reliés au travail parlementaire et de discuter des spécificités de la pratique du parlementarisme à l'ANQ. Le séminaire regroupait une trentaine de personnes provenant des pays membres du Commonwealth.
- Le participant québécois a pris part à des ateliers portant sur des thèmes d'intérêt pour des législateurs. Ces ateliers auront permis d'en apprendre davantage sur les meilleures pratiques des assemblées législatives.
- Ce séminaire a permis au représentant de la Section du Québec de l'APC de renforcer sa compréhension des pratiques parlementaires, de la procédure et des enjeux relatifs au parlementarisme de tradition britannique dans les différents pays du Commonwealth. Cette connaissance lui permettra de renforcer son rôle d'élu, tant à l'Assemblée, qu'en commission parlementaire et dans le cadre de son travail en circonscription, en plus d'approfondir sa connaissance de l'APC.

COÛT

- Per diem et autres frais	290,44 $
- Transport	7 090,52 $
Total	**7 380,96 $**